

# Voyez à la sécurité des appareils électriques



Valérie Hensley  
vhensley@asstsas.qc.ca



Lisette Duval  
lduval@asstsas.qc.ca

Bien que vous ne travailliez pas dans une usine, il y a tout de même des équipements dangereux dans votre service de garde. Plusieurs appareils électriques nécessitent toute votre attention.

**U**ous devez respecter certains principes généraux pour assurer la sécurité du personnel qui utilisent ces équipements. Ces principes visent à éliminer tout risque de contacts d'une travailleuse avec des pièces d'équipement en mouvement et avec toutes les autres sources de danger qui pourraient lui causer des blessures tels que coincements, écrasements, coupures, brûlures et électrocutions.

### Utilisation sécuritaire

L'employeur doit s'assurer que les équipements sont dotés de dispositifs qui empêchent l'accès aux zones dangereuses. Par exemple, un batteur-mélangeur commercial est muni d'un protecteur, ce qui n'est pas le cas des modèles domestiques. Le protecteur (aussi appelé garde) doit être installé de façon qu'aucune partie du corps ou d'un vêtement de la travailleuse n'entre en contact avec une pièce en mouvement.

Il faut tenir compte de l'utilisation de l'appareil au moment de la mise en marche, de l'ajout d'ingrédients, de la récupération des aliments préparés, du nettoyage et de l'entretien. Les instructions du fabricant doivent être suivies.

Les moyens de protection diffèrent selon les appareils. Par exemple pour le robot-coupe, la sécurité réside, entre autres, dans la distance entre l'ouverture pour insérer des aliments et la pièce en mouvement. Ces zones doivent être suffisamment éloignées pour éviter tout contact avec la lame lors de l'opération.

Des mécanismes de sécurité doivent aussi être intégrés aux équipements qui

### NETTOYAGE D'UN ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

**Arrêter l'équipement** et attendre que tout mouvement cesse ou que les surfaces soient refroidies

**S'assurer d'avoir les mains et les pieds bien au sec** avant de débrancher un appareil électrique

**Porter les équipements de protection** individuels requis

**S'il faut démonter l'appareil**, se donner suffisamment d'espace et prévoir une surface stable pour y déposer les pièces mobiles afin d'éviter les chutes d'objet

**Une fois le nettoyage terminé**, vérifier que toutes les pièces et les gardes sont bien installés et que la zone de travail est sécuritaire

comportent des zones de danger. Il peut s'agir d'un système d'arrêt automatique au moment de l'ouverture du protecteur ou du couvercle de l'appareil ou de l'impossibilité de démarrer l'appareil si le garde ou le couvercle est ouvert. Ces appareils sont également munis d'un bouton d'arrêt d'urgence.

Dans le cas des cuisinières et de différents types de four, les surfaces chaudes représentent des zones dangereuses. Aucun protecteur possible car, bien sûr, les surfaces doivent être accessibles pour cuire les aliments. Alors, les moyens de prévention demeurent la formation du personnel à l'utilisation adéquate des appareils et à l'application des méthodes de travail sécuritaires, le port d'équipements de protection individuelle (mitaines isolantes) et l'emplacement optimal des équipements pour exécuter les tâches en toute sécurité.

L'utilisation d'appareils électriques entraîne aussi des risques d'électrocution. Assurez-vous que l'isolation des fils est présente et en bon état. Les fiches électriques munies de trois branches doivent également demeurer intactes.



Batteur-mélangeur muni d'un garde protecteur.

**L'employeur doit s'assurer que les équipements sont dotés de dispositifs qui empêchent l'accès aux zones dangereuses.**

### Règles à suivre

Pour assurer la sécurité du personnel lors de l'utilisation des appareils électriques, il faut bien sûr respecter les consignes des fabricants. Ces derniers précisent également les règles à suivre pour nettoyer les équipements. Ces informations se trouvent sur la fiche technique de l'appareil et doivent demeurer accessibles.

Procédez à l'inventaire des équipements qui comportent des risques, respectez les consignes d'utilisation et gardez toujours les différents manuels d'instructions faciles d'accès. On n'est jamais trop prudent avec les appareils électriques ! ●



Attention aux surfaces chaudes.



Isolation du fil électrique déficiente et absence de la troisième branche de mise à la terre : des situations à corriger immédiatement.

**EN CAS DE DANGER**  
imminent au moment d'utiliser un appareil, il faut prendre des mesures immédiates : aviser la direction et retirer l'appareil ou empêcher son utilisation.